



Flagnac le 11 décembre 2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à assister à la réunion publique du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle des mariages le mardi 19 décembre 2023 à 18h30.

Ordre du jour :

- 1 : -Validation du procès-verbal de la réunion du 13/11/2023,
- 2 : -Compte-rendu des décisions prises par le Maire, par délégation du Conseil Municipal,
- 3 : -Information sur l'assemblée délibérante.

4-FINANCES :

- 4-1 : Modification du plan de financement pour la demande de fonds de concours auprès de Decazeville Communauté,

5-INTERCOMMUNALITE :

- 5-1 : Transfert de compétence de la contribution au financement du SDIS à Decazeville Communauté,
- 5-2 : Présentation du rapport d'activités 2022 de Decazeville Communauté,

6-PRESTATION DE SERVICE ORGANISME EXTERIEUR :

- 6-1 : Avenant à la convention avec Rodez Agglomération pour l'instruction du droit des sols,

7-COMITE DES SAGES :

- 7-1 : Lettre de mission à confier au Comité des Sages pour l'organisation d'une exposition/vente en faveur d'une association contre le cancer dans le cadre de « Mars Bleu »,

8-ASSOCIATIONS :

- 8-1 : Demande d'un accord de principe pour la mise à disposition d'un terrain communal faite par l'association « Hier un village »,

9-DECISIONS PRISES POUR APPROBATION DE PRINCIPE AVANT DELIBERATION :

- 9-1 : Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle,

10-DIVERS :

- 10-1 : Informations diverses
- 10-2 : Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
O. LANTUEJOU

